

Mairie de La Chavanne
306 Route de la Combe de Savoie
73800 LA CHAVANNE
Tél. 04 79 84 09 03 - Mail : secretariat@mairiedelachavanne.fr

INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE LA CHAVANNE-PLANAISE

Les inscriptions ont lieu à La Mairie de votre résidence, soit à La Chavanne, soit à Planaise. Pour LA CHAVANNE :

- soit pendant les permanences (lundi de 9h-12h, mardi de 16h-19h, vendredi de 14h-17h),
- soit par téléphone,
- soit par mail.

Pièces à fournir : Livret de famille et justificatif de domicile récent.

Les admissions auront lieu à l'École Intercommunale à PLANAISE les mardis suivants (de 8h00 à 16h30) sur rendez-vous :

- 02 mai 2023
- 09 mai 2023

Merci de bien vouloir prendre contact avec la directrice, Mme Emmanuelle BUISSON à l'adresse suivante de préférence : ce.0730325G@ac-grenoble.fr ou par téléphone au 04 79 84 16 75)

Les documents à présenter lors de l'admission à l'école, sont les suivants :

- Livret de famille
- Toute pièce attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
- Un certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés

Lors du rendez-vous pour l'admission d'une durée de trente minutes environ, il n'y a pas de visite de l'école. Cette dernière se fait en fin d'année scolaire avec les enfants.

ATTENTION INSCRIPTION EN MAIRIE OBLIGATOIRE AVANT L'ADMISSION

Michel DURET, Maire

Inscriptions et admissions des nouveaux élèves à l'École Intercommunale LA CHAVANNE PLANAISE

Les inscriptions ont lieu à la mairie de votre résidence soit à la Chavanne, soit à Planaise.

Les admissions des futurs élèves auront lieu à l'École Intercommunale à PLANAISE les mardis suivants, de 8h à 16h30, sur rendez-vous :

- 2 mai 2023
- 9 mai 2023

Merci de bien vouloir prendre contact avec la directrice, Mme Emmanuelle BUISSON, à l'adresse suivante de préférence :

ce.0730325G@ac-grenoble.fr

Ou par téléphone : 04 79 84 16 75

Les documents à présenter lors de l'admission sont les suivants :

- Le livret de famille
- Toute pièce attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
- Un certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés

Lors du rendez-vous pour l'admission d'une durée de trente minutes environ, il n'y a pas de visite de l'école. Cette dernière se fait en fin d'année scolaire avec les enfants.



Pour le transport scolaire il convient de contacter Cœur de Savoie en charge de l'organisation des transports scolaires pour les élèves des écoles primaires et collèges.

Renseignements et inscription en ligne :

<https://www.coeurdesavoie.fr/11971-transport-scolaire-ecoles-primaires-et-colleges.htm>

